

Éthique et Big Data : désenchanter le numérique

Par Jean-Baptiste SOUFRON

Avocat associé

FWPA Avocats

L'entrée des individus dans la société des données s'est accomplie autour de deux malentendus importants. Le premier est que la révolution numérique serait d'abord une révolution technologique et sociale, et le second que les technologies sont neutres et ne sont que des outils dont les conséquences dépendent entièrement de la volonté de leurs utilisateurs.

Or, l'objectif des technologies numériques n'est pas de changer la société.

Il suffit pour s'en convaincre de se rappeler que l'article séminal de Vannevar Bush en 1944 était intitulé "How we may think". Louvage fondateur de Norbert Wiener en 1950 s'intitulait *The Human Use of Human Beings*. C'est auprès de l'« Augmentation Research Center » que Douglas Engelbart a présenté, en 1968, ses travaux les plus importants.

C'est bien l'homme qu'il s'agit de transformer, en lui attribuant de nouvelles capacités par le biais de machines de plus en plus légères et de plus en plus connectées. De ce point de vue, la révolution sociale du numérique n'est qu'une conséquence de la tentative de création d'un *homo numericus* – un être intégré dans un ensemble de boucles cybernétiques au sein desquelles les choix individuels sont limités, rationalisés, contrôlés.

Quelle que soit la réalité – limitée pour dire le moins – des accomplissements de ce projet transhumaniste, pour ne pas dire eugéniste, il constitue le nœud du problème éthique au cœur du numérique.

Car l'avènement de l'homme augmenté ne relève pas d'un projet simplement philosophique, mais d'un projet industriel et politique au sens le plus concret du terme. D'un côté, appliquant à la lettre les enseignements de la théorie de l'information qui facilite la division de la pensée, il est présenté comme ubiquitaire et vise à toucher l'ensemble de la population. De l'autre, se présentant comme doté d'une rationalité et d'une puissance explicative plus profonde que le reste de la science, il est présenté comme transcendant, et bien sûr omnipotent.

Autrement dit, l'éthique de l'ubérisation ne s'embarrasse pas de détails. Sous couvert de progrès et de rationalité, elle a vocation à s'appliquer à tous, à régir chaque aspect de leur vie, à transformer les règles sociales, voire à favoriser l'émergence d'une morale et d'une spiritualité nouvelles, plus adaptées à ce nouvel environnement.

Ce faisant, elle bouscule à la fois les racines de l'individu et les fondements de la vie collective, notamment l'idée qui remonte à John Locke et selon laquelle la légitimité des règles communes repose nécessairement sur une forme ou une autre de consentement collectif.

Cette analyse se traduit par une remise en cause régulière de la capacité de l'État à accompagner l'individu pour lui permettre d'accomplir son potentiel. Une récente étude de Stanford montre ainsi que les dirigeants de la Silicon Valley s'identifient essentiellement comme des Démocrates poursuivant des objectifs de gauche et souhaitant permettre le développement et la valorisation des individus, mais qu'ils refusent de le faire en adoptant des outils collectifs tels que les syndicats, le solidarisme ou la redistribution fiscale – notamment en matière de droit du travail.

Ce qui revient en définitive à vouloir assurer la justice sociale tout en dérégulant au maximum la société – un paradoxe qui ne fait sens que lorsqu'on comprend que l'objectif du projet est de transformer les individus pour assurer automatiquement la justice sociale grâce à la régulation intelligente de leurs interactions par la donnée.

Aux yeux de ces dirigeants de la Silicon Valley, si les gens ont besoin de l'État, d'une représentation parlementaire, de tribunaux, de corps intermédiaires, de protections et d'encadrement... c'est qu'ils ont besoin d'être améliorés.

Or, de ce point de vue, force est de constater que le projet numérique est un échec. Malgré les ambitions paternalistes des nouveaux barons industriels du numérique, leurs services se révèlent attiser la violence et le mensonge tout autant qu'ils facilitent la communication et le dialogue.

Deux phénomènes se rejoignent.

D'une part, les individus sont désormais contraints de vivre une grande partie de leur vie par l'intermédiaire de leur double numérique, c'est-à-dire par l'intermédiaire d'une hallucination cognitive qui les soumet pleinement aux feux de l'envie – Instagram, Snapchat ou Facebook n'apparaissant alors comme rien d'autre que la mise en application cybernétique des théories du désir mimétique.

D'autre part, et c'est logique, les individus se rendent malades. Si la généralisation des données parvient à réduire les distances et à faciliter la transmission des connaissances, elles n'en transforment pas pour autant les êtres humains. Il faut admettre que notre structure cognitive est en grande partie acquise, et que son accélération ou son augmentation ne se traduisent pas forcément par une amélioration individuelle notable, et encore moins une amélioration sociale. Savoir plus et mieux ne signifie pas penser plus et mieux. Le *nudge*⁽¹⁾ et l'automatisation ne peuvent pas remplacer la morale et le travail.

Pour le dire autrement, le numérique et les données entraînent une standardisation massive et permanente. Ce qui se traduit au niveau économique par la reconstitution des oligopoles de l'information et de la communication correspond, au niveau individuel, à l'incapacité de prendre en compte les exceptions et la créativité. Rien ne ressemble plus à un mail qu'un autre mail, à un flux de réseau social qu'un autre réseau social, à un like qu'un autre like.

Naturellement, ce n'est pas une fatalité. Le paysage numérique a déjà prouvé qu'il pouvait accueillir une part d'humanité. Malgré leur apparence répétitive, le contenu des pages de Wikipédia révèle rapidement à la fois les passions et les faiblesses de ceux qui les écrivent. Les blogs sont un foisonnement curieux et brillant qui recèle une richesse sans limite. De DeviantArt à YouTube, de nombreux sites sont des havres de créativité pour des âmes d'artistes qui n'auraient jamais pu trouver à s'exprimer aussi facilement ailleurs.

Mais le problème n'en est que plus pressant. Et il est encore accentué par l'absence même de reconnaissance de son existence. À entendre les positions des uns et des autres, *There Is No Alternative*. En s'alliant au grand mouvement de la globalisation en en reprenant – au moins de façon superficielle – les théories libertariennes de l'école de Chicago, l'industrie des données a mis en place sa propre version de la *Shock Doctrine* qu'elle administre avec passion à chaque nouvel État qui lui en fait la demande. À chaque problème, sa solution. À chaque solution, ses données. À chaque donnée, son modèle économique.

Le simple fait de remettre en cause le dogme systématique des données semble aujourd'hui relever de l'énormité, car les technologies n'auraient pas d'autres sens que ceux que veulent bien leur donner leurs utilisateurs.

(1) Influence sans contrainte.

Les technologies ne sont pourtant pas neutres, et encore moins quand il s'agit de technologies qui touchent d'aussi près le fonctionnement cognitif humain que les technologies de données.

C'est en grande partie à tort que le mythe fondateur de la Silicon Valley donne l'impression que les outils que nous utilisons aujourd'hui ont été inventés et développés par des acteurs du privé – des entrepreneurs représentant à la fois le rêve américain et l'idéal scientifique d'une nation tournée vers le progrès.

Mais comme l'explique fort bien Alexander Klimburg dans son récent ouvrage *The Darkening Web*, il faut toujours garder à l'esprit l'importance du rôle des militaires dans le développement de l'industrie des données. Il faut avoir conscience de ce que nos vies en ligne ne seraient pas possibles sans la commercialisation des innovations militaires.

C'est bien en effet la *Defense Advanced Research Projects Agency* (DARPA) américaine qui a sponsorisé la recherche et le développement de l'Internet, des interfaces graphiques qui nous permettent d'interagir avec nos appareils, de nombreux outils d'intelligence artificielle et des technologies de reconnaissance vocale, voire des polymères à haute performance indispensables aux écrans de nos téléphones portables.

L'armée est également extrêmement présente au niveau du financement de ces technologies. Avec 2,5 milliards de dollars par an apportés à 97 % par les agences de sécurité, le programme *Small Business Innovation Research* (SBIR) représente la plus importante source de financement pour les entreprises – d'autant plus importante qu'elle sert non seulement de « certification » gouvernementale pour les investisseurs privés, mais aussi d'incitation à l'entrepreneuriat puisque c'est l'un des rares financements qui n'exigent pas d'apport en capital en échange du versement des fonds.

À titre d'exemple, et pour montrer à quel point cette question touche l'ensemble des sociétés de ce secteur, on peut se référer à Mariana Mazzucato qui a remarquablement examiné le cas d'Apple dans son ouvrage *The Entrepreneurial State*. En effet, tout en ayant le plus faible montant de dépenses de recherche et développement des *Big Five* du numérique, la société a réussi commercialement en intégrant des technologies financées par l'armée et par des agences de renseignement, comme les écrans tactiles et la reconnaissance faciale, dans des produits commerciaux élégants et attrayants.

Comme Jacques Ellul ou Alexandre Grothendieck, les premiers à avoir pointé les impasses éthiques du numérique étaient aussi les premiers à comprendre que les technologies ont un sens, et donc qu'elles entraînent une responsabilité.

Incapables de refaire la part des choses entre la morale du numérique et sa réalité, certains individus réagissent désormais de façon violente à des technologies dont le sens leur paraît intolérable. On jette des pierres sur les bus de Google à San Francisco. En 2016, à Nantes, la Cantine, un fablab et incubateur, a été incendiée.

En novembre 2017, à Grenoble, la Casemate, un autre fablab, a été vandalisée et incendiée car décrite comme une institution notoirement nuisible par sa diffusion de la culture numérique. Pire encore, en avril 2018, Nasim Aghdam, une youtubeuse iranienne vivant aux États-Unis, s'est rendue dans les locaux de YouTube pour tirer sur les employés car la société empêchait ses chaînes de recueillir des vues.

Ce n'est pas la première fois que les gens se tournent vers la violence au prétexte de protester contre l'automatisation, le numérique et les données.

On peut se rappeler l'apparition en France, de 1979 à 1983, du Comité de Liquidation ou Subversion des Ordinateurs (CLODO), qui fut actif dans la région de Toulouse, où ses membres posaient des bombes et brûlaient des bâtiments (CII-Honeywell Bull en 1980, International Computers Limited en 1980, Sperry-Univac en 1983, etc.).

À l'époque, ces terroristes numériques expliquaient aux médias français qu'ils étaient des travailleurs dans le domaine de l'informatique, donc bien placés pour connaître les dangers actuels et futurs de l'informatique et des télécommunications. Selon eux, l'ordinateur est l'outil favori des dominants. Il est utilisé pour exploiter, ordonner, contrôler et réprimer.

Mais ils n'étaient pas seuls. En 1983, en Allemagne de l'Ouest, un centre de conception de logiciels utilisés dans les missiles Pershing avait été détruit par un groupe appelé Rote Zellen. En 1984, un groupe belge appelé Communist Combattant Cells (CCC) avait détruit par bombe le siège de plusieurs entreprises en Belgique et en Allemagne. À Londres, un groupe appelé Angry Brigade avait essayé de faire de même. Et il y a eu des actions similaires en Asie, en Amérique du Sud et bien sûr aux États-Unis.

Ces actions ont été souvent qualifiées de violences luddites, mais rien n'est plus faux puisque ce n'étaient pas leurs emplois que les auteurs des violences estimaient menacés par le numérique ou leurs données.

En août 1983, le CLODO a par exemple donné une rare interview en anglais à *Processed World*, où ses membres expliquaient que leurs actions n'étaient ni rétrogrades, ni nouvelles. Selon eux, en regardant le passé, nous ne voyons que l'esclavage et la déshumanisation, à moins de revenir à certaines sociétés dites primitives. Et même si nous ne partageons pas tous le même « projet social », nous savons qu'il est stupide d'essayer de remonter le temps. À leurs yeux, le problème vient plutôt de ce que ces outils sont pervertis à leur origine, ce qui explique par exemple que le secteur le plus informatisé est l'armée, et que 94 % du temps informatique civil est utilisé pour la gestion et la comptabilité.

Pour dire les choses clairement, et pour reprendre les mots des opposants au numérique de 1983, si les microprocesseurs créent du chômage au lieu de réduire le temps de travail de chacun, c'est parce que nous vivons dans une société brutale, et ce n'est en aucun cas une raison pour détruire les microprocesseurs.

C'est avec le film *Wargames* en 1983 que les gens ont dissocié le terrorisme informatique et la violence. Avec l'invention de la figure du hacker – un objet transitionnel permettant de positiver la rébellion au numérique, la politique numérique, les protestations et la violence ne semblent plus se dérouler que dans un monde virtuel et appartenir à une zone grise où les valeurs morales sont distantes et floues. Le choix même des dénominations de *White Hat* – un bon hacker – ou *Black Hat* – un mauvais hacker – semble plus lié au *Seigneur des anneaux* qu'au *Manifeste du parti communiste*.

À cet égard, le livre fondateur de Steven Levy, *L'Éthique des hackers*, marque également un tournant. D'abord par son titre anglais original *Hackers: Heroes of the Computer Revolution*, dont la traduction française montre bien la manière dont la réponse apportée à ces importantes questions se révèle à la fois superficielle et définitive : l'éthique des données ? C'est l'éthique des héros ! Sabre au clair, baïonnette au canon.

Il n'est dès lors pas étonnant que ces analyses soient dénoncées comme un mensonge flagrant par le collectif de Grenoble, ce qui ne justifie évidemment pas le recours à la violence.

Que reste-t-il finalement de révolutionnaire ou de prophétique dans une industrie qui repose sur le capitalisme à l'ancienne (si Uber était vraiment innovant, la société appartiendrait à ses salariés plutôt qu'à ses actionnaires), les monopoles, les micro-tâches, l'argent, etc. ? Quant aux vrais héros, il faut se souvenir que la responsabilité du MIT – pourtant supposé être un paragon d'innovation – a été mise en cause dans le suicide du jeune Aaron Swartz, maltraité pour avoir essayé de hacker une base de données d'articles scientifiques.

Un autre numérique était bien sûr possible. Et il l'est encore. Il ne faut pas oublier que le World Wide Web a été inventé par le CERN entre 1987 et 1993 et que c'est avec lui que démarre une grande vague d'innovation – bien plus qu'avec Internet en tant que tel.

La première étape d'une éthique des données semble finalement de commencer par considérer que les outils numériques ont un sens.

Il faut ensuite avouer que le projet de transformation de l'individu n'a pas de sens, qu'il s'agisse de sa vision la plus violente et eugéniste, ou qu'il s'agisse simplement du *nudge*, son avatar technocratique.

En réalité, et cela ne devrait en fait surprendre personne, le numérique exige une grande rigueur, tant intellectuelle que morale. Le numérique, oui, les données, d'accord, mais pour quoi faire ? Et avec qui ? À défaut, le risque est de se retrouver dans un univers où le choix des données à exploiter ainsi que des algorithmes pour les traiter révèlent les manipulations, ou au moins les biais sous-jacents, de leurs concepteurs.

Malheureusement, pour ce qui concerne la France et l'Europe, la technologie, les outils numériques et l'économie des données semblent surtout avoir été utilisés pour déréguler l'industrie et les services publics. Les postes et les télécommunications qui étaient gérées par l'administration sont désormais largement remplacées par le courriel et la messagerie qui relèvent d'entreprises privées. Les sociétés de presse et d'audiovisuel qui opéraient dans un espace réglementé par des textes aussi importants que la loi de 1881 sur la liberté de la presse ou celle de 1986 sur la liberté de communication sont également concurrencées par des entreprises privées qui n'obéissent qu'aux règles très légères prévues par la loi pour la Confiance dans l'Économie numérique (LCEN, 2004).

Au-delà de cet horizon, on ne perçoit pas en France de vision industrielle claire du numérique et des données.

Aujourd'hui, avec le scandale Cambridge Analytica, même un pilier aussi important de notre société que le processus électoral se retrouve dérégulé par la technologie et les données. Très clairement, le risque est de voir le capitalisme numérique prendre racine dans un anarcho-capitalisme qui efface les frontières, soumet les États et démantèle les règles protectrices des trois marchandises fictives identifiées par Karl Polanyi : la nature, le travail et la monnaie.

Heureusement, les grands axes de réflexion, puissants, remontent déjà à plus de quarante ans puisqu'ils ont été traduits par la loi Informatique et Libertés en 1978. Ils ont démontré leur force dans la mesure où le récent Règlement général sur la Protection des Données européen n'en est que la continuation, de grandes sociétés étrangères comme Facebook ayant d'ores et déjà annoncé qu'elles l'appliqueraient globalement pour le monde entier.

Les principes sont simples. Les données sont qualifiées de personnelles parce qu'elles permettent à l'individu de se définir en tant que personne dans un environnement virtuel. En les protégeant, c'est donc directement la personne des citoyens que l'on protège. Et pour ce faire, c'est le contrôle qui sert de clé. Le consentement est obligatoire. Il est toujours possible d'avoir accès à ses données, de les modifier, ou de s'opposer à leur traitement.

Par ailleurs, ce qui est remarquable pour un texte datant de plus de quarante ans, les décisions uniquement automatisées sont interdites par principe en matière judiciaire, mais également administrative ou privée – pour autant que ces décisions aient des conséquences juridiques pour les individus. C'est d'ailleurs sur la base de ce texte qu'a été censuré en 2017 l'algorithme APB qui servait à orienter les bacheliers dans leur sélection universitaire – comme quoi le droit n'a pas tant de mal à suivre les évolutions de l'innovation.

Autrement dit, si l'éthique du Far West de la Silicon Valley a permis aux États-Unis de développer une industrie des données, c'est l'éthique sociale, solidariste et personnaliste européenne qui peut réussir à la réguler.

À cet égard, les récentes propositions du rapport Villani arrivent à point nommé : audit des intelligences artificielles, évaluation citoyenne, travaux de recherche sur l'explicabilité, éducation et formation à l'éthique dans les écoles d'ingénieurs, étude d'impact, droits collectifs, actions de groupe, observatoire sur la non-prolifération des armes autonomes, comité éthique, etc.

Cependant, elles apportent un certain nombre de solutions qui peuvent être opérationnelles d'un point de vue de politique publique, mais qui ne répondent pas aux questions posées par l'accroissement de l'entropie individuelle générée par le passage dans une société de données, par le droit de pouvoir rejeter certaines technologies en fonction de leur sens et pas seulement sur des critères d'efficacité, par la protection du faible contre le fort, mais aussi du faible contre la foule, etc.

Un premier pas dans cette direction serait la restauration du principe de démocratie – singulièrement mis à mal informellement par les déclarations de mépris ou de prise de contrôle émanant de certains grands dirigeants du numérique, et mis à mal plus formellement par les atteintes directes dont il est l'objet à travers les campagnes de manipulation à grande échelle qui sont désormais orchestrées lors de chaque grande élection occidentale.

Un deuxième pas serait sans doute de retravailler les immenses possibilités encore inexploitées qui sont aujourd'hui court-circuitées par les plateformes et les réseaux sociaux, et qui sont sources d'une grande désillusion.

Naturellement, il faut se pencher sur les enjeux personnels, individuels et familiaux. Il n'est pas normal que la société des données se traduise par une souffrance psychique, par un détachement des liens familiaux, par une pression sociale plus forte et plus violente, voire par une violence tout court. Il faut apprendre à gérer la question du double numérique en permettant qu'il ne soit pas nécessaire de produire constamment des données ou de se soumettre à leur traitement pour pouvoir vivre en société.

Enfin, il faut s'intéresser à la question du sens. Ce qui revient probablement à revenir à des outils fondamentaux tels que le fait d'autoriser ou d'interdire un algorithme, exactement comme la loi de 1978 interdisait déjà de collecter les opinions politiques ou les données ethniques. Toutes les données sont-elles bonnes à prendre ? On peut en douter.